

31-03-2022

EUROP ASSISTANCE PRESENTE SON PREMIER BAROMETRE DE LA MOBILITE

Pour beaucoup de Belges, la transition vers une mobilité douce et durable n'est pas évidente

Europ Assistance a souhaité sonder la perception des Belges à la problématique de la mobilité en menant une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population belge.

Objectifs : évaluer l'acceptation des Belges face aux derniers développements en la matière, se préparer à la mobilité de demain et anticiper les besoins des Belges, en optimisant ses prestations d'assistance.

Les résultats de l'enquête jettent un éclairage parfois original sur la disposition écologique de la population, leurs attentes face à la mobilité durable et leur attitude envers des politiques promouvant toujours plus la mobilité douce et durable.

Contacts presse :

Xavier Van Caneghem
PR & Market Analyst
0473.46.82.00
xavier.van.caneghem@europ-assistance.be

Véronique Adam
DGA Interel
0477.60.47.30
Veronique.adam@interelgroup.com

Où en sont les Belges par rapport à la mobilité durable ?

Quelques résultats en bref :

70% des Belges sont en faveur d'une mobilité plus durable. Toutefois, seulement 26% des personnes interrogées jugent leurs propres actions bonnes pour la planète, notamment lorsqu'elles effectuent leurs déplacements en véhicule à moteur thermique.

Par rapport aux décisions politiques en matière de mobilité durable, 39% de la population est enthousiaste, principalement la population active. Quasiment 1 Belge sur 2 (51%) juge que le nombre de contraintes envisagées par nos décideurs afin de promouvoir la mobilité durable n'est pas excessif.

70% des citoyens estiment que les Belges ne font pas assez d'efforts pour rendre leur mobilité plus durable. 74% des gens estiment toutefois que la transition vers une mobilité durable sera un obstacle à leurs futurs déplacements.

Quant à la voiture électrique et la mobilité douce

La principale raison pour l'achat d'un véhicule électrique reste la motivation écologique (24%). Les Belges sont essentiellement freinés par le coût (77%) et le manque de stations de recharge (54%). Les Belges seraient plus susceptibles de changer leurs habitudes s'ils bénéficiaient de plus d'incitants financiers, et d'une infrastructure adaptée (incluant des bornes de recharge).

Le vélo incarne la mobilité douce pour la majorité des usagers belges (76%), suivi par la « marche à pied » (70%) ! Le Belge a recours à la mobilité douce essentiellement pour ses loisirs (61 %) et déplacements privés (56 %). Seulement 39 % des personnes interrogées utilisent la mobilité douce pour le travail !

- La prolifération des véhicules de mobilité douce en ville fait craindre plus d'accidents sur les routes et génère une plus grande nervosité auprès de certains usagers, surtout ceux qui ont l'habitude de circuler en ville.
- Même si elle est acceptée, voire souhaitée par la population, la transition vers une mobilité alternative et plus durable comporte quelques obstacles pour une grande majorité de la population, portant à réflexion sur un meilleur accompagnement de la part des décideurs publics et du secteur privé vers la mobilité de demain.

LES BELGES, L'ÉCOLOGIE ET LA MOBILITÉ DURABLE

L'écologie et la durabilité gagnent en popularité

On s'en doutait : la majorité des Belges est favorable à la promotion d'une mobilité plus durable. Tout comme pour l'écologie en général, 70 % des Belges accordent une (grande) importance à l'écologie et à la durabilité liée à leur mobilité ! Les habitants (proches) des villes sont davantage persuadés que leurs habitudes de mobilité sont durables.

Toutefois, seulement ¼ des personnes interrogées (26 %) jugent leurs propres actions bonnes pour la planète et la majorité d'entre elles (61 %) estiment qu'elles peuvent faire mieux. Ces résultats amènent Europ Assistance à estimer qu'il reste donc de la marge pour conscientiser davantage la population.

Si beaucoup de Belges sont prêts à prendre des mesures pour participer à une mobilité plus durable, la majorité d'entre eux (39 %), diminuent leurs déplacements en véhicule thermique afin de réduire leur empreinte écologique.

LES BELGES ET LES CONTRAINTES LÉGALES POUR PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE

39% de la population approuvent les décisions politiques...

Par rapport aux décisions politiques en matière de mobilité durable telles que la suppression du diesel ou l'augmentation des pistes cyclables, 39% de la population est enthousiaste, principalement la population active (entre 35 et 54 ans) ! Les réfractaires sont principalement des personnages plus âgés (+ 55 ans).

... et jugent qu'il n'y a pas trop de contraintes en matière de mobilité

Plus de la moitié des Belges (51 %) jugent que l'action des décideurs politiques n'imposent pas trop de contraintes dans la façon dont la mobilité durable est envisagée. En outre, 70 % des Belges estiment que le citoyen ne fait pas assez d'efforts pour rendre sa mobilité plus durable. Les plus âgés sont majoritaires auprès de ceux qui estiment que les contraintes sont trop nombreuses. Sans doute un meilleur accompagnement et une communication plus claire à ce sujet pourraient infléchir ces réticences.

Une transition difficile pour les plus âgés et les habitants des zones rurales



Pour 3 Belges sur 4 (74 %), la promotion de la mobilité douce, telle que la mise en avant des modes de transports alternatifs, est perçue, dans le futur, comme un obstacle potentiel à leur mobilité quotidienne. Plus de la moitié d'entre eux (53 %) disent même que cette transition sera compliquée. C'est d'autant plus le cas pour les personnes plus âgées (+ 55 ans) et les habitants des zones rurales.

Les Belges seraient-ils prêts à faire plus d'efforts en faveur de la mobilité durable ? Oui, pour autant que la transition vers des modes de déplacement alternatifs soit rendue moins compliquée. A titre d'exemple, les nouvelles règles contre les véhicules traditionnels à combustion sont vues par beaucoup comme une entrave à la mobilité quotidienne.

LES BELGES ET LES VOITURES ELECTRIQUES

L'achat d'une voiture électrique ? Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Le principal incitant pour se tourner vers une mobilité douce ou alternative est un prix d'achat moins élevé. C'est ce que nous disent 37% des Belges, notamment les habitants des zones éloignées des centres urbains. Ils seraient plus susceptibles d'effectuer l'achat d'une voiture électrique grâce à plus de soutien financier du gouvernement et une meilleure infrastructure routière, incluant des bornes de recharge. Un des principaux leviers pour accroître l'intérêt dans l'acquisition d'un véhicule électrique reste la conviction écologique (24 %), en particulier auprès des jeunes.

Le principal obstacle à l'achat d'une voiture électrique reste de loin son prix (77 %), suivi par le manque de stations de recharge (54 %) et la difficulté de recharger la voiture à domicile (46 %).

A noter que 35 % des personnes interrogées ne sont pas convaincues des bienfaits écologiques de la voiture électrique, notamment les plus âgés (42 %).

LES BELGES ET LA MOBILITE DOUCE

La mobilité douce, c'est quoi au juste ?

Les Belges associent la mobilité douce principalement au vélo (76 %), suivi par la marche à pied (70 %) et les transports publics, notamment cités par les urbains (59 %). Il est intéressant de souligner que le vélo constitue le moyen de mobilité douce par excellence, surtout auprès des néerlandophones (80 % vs. 69 % auprès des francophones). Le « pays plat » et l'infrastructure routière y sont certainement pour quelque chose.

Le vélo arrivera-t-il à vaincre la voiture en ville ?

Au quotidien, le moyen de transport numéro 1 reste la voiture (thermique ou électrique) pour 70 % des ménages belges. Toutefois, les néerlandophones sont plus nombreux à utiliser les vélos non électriques (38 % vs. 13 % pour les francophones).



La fréquence de l'utilisation de la voiture en ville reste élevée puisqu'un Belge sur 3 utilise sa voiture plus d'une fois par semaine, notamment les ménages avec enfants (37 %). Cela concerne notamment les francophones (42 % vs. 25% des néerlandophones).

Europ Assistance note que le vélo (sous toutes ses formes) semble avoir toutes les chances de devenir le moyen de transport du futur sur lequel devraient miser tant les décideurs publics que le secteur privé, dont les assistants...

La mobilité douce, surtout pour les loisirs

Dans ses déplacements, le Belge a recours à la mobilité douce essentiellement pour ses loisirs (61 %) et pour ses déplacements privés (56 %). Seulement 39 % des personnes interrogées utilisent la mobilité douce pour le travail. La marge est donc grande pour le monde du travail (mobilité douce en alternative au leasing, voiture électrique pour les employés, incitants fiscaux...). Ces chiffres représentent un point d'attention tout particulier pour Europ Assistance, qui observe une dichotomie dans l'évolution de la mobilité selon l'utilisation.

Des citoyens nerveux sur les routes

Seulement 19 % des Belges estiment que la multiplication de l'utilisation de moyens de mobilité douce génère plus d'accidents. Par contre, la crainte de l'accident augmente fortement lorsque les usagers sont confrontés à des moyens de transport de mobilité douce dans les villes ! Pour 56% des usagers des villes, ces moyens de transport créeraient plus d'accidents et 49% se sentent plus nerveux face à ceux-ci.

Un sentiment surtout présent auprès de la population âgée (+ 55 ans). Pas étonnant que cette population considère également les trottinettes et autres moyens de mobilité douce comme les véhicules entravant le plus la circulation (54 %). Les plus jeunes sont les plus nombreux à considérer que les véhicules de mobilité douce ne présentent aucune entrave à la circulation en ville (50 %). Hors le comportement responsable des usagers de la route, les adaptations actuelles de la réglementation en matière de trottinettes partagées et des moyens de mobilité douce peuvent donc contribuer à améliorer le partage et la cohabitation entre les différents usagers.



ZOOM SUR QUELQUES DIVERGENCES ...**...entre (pré-)urbains et extra-urbains**

Question mesures : les habitants des périphéries urbaines sont ceux qui approuvent le plus les mesures de mobilité instaurées par les autorités (péri-urbains 46% vs. Urbains et extérieur, chacun 37%). Les citadins mettent davantage en pratique les mesures de mobilité (urbains 35% vs. Habitants des zones extérieures 26%) tandis que les résidents de zones extérieures y sont le plus défavorables (extérieur 27% vs. Urbains 24% et péri-urbains 22%).

Question mobilité douce : 27% des résidents des zones extérieures utilisent tous les jours des moyens de mobilité douce vs. 41% des citadins, alors que 31% des habitants des zones extérieures n'en utilisent jamais (vs. 19% des urbains).

Les Belges manqueraient-ils aussi d'incitatifs ? Les incitatifs tels que le prix moins élevé des véhicules électriques, les possibilités de recharge et les soutiens financiers ont nettement plus d'influence sur les résidents de zones non urbaines afin de les inciter à troquer leur véhicule thermique contre un véhicule électrique.

...entre les < 35 ans et les 35 ans et +

Les jeunes - les citoyens de demain - sont plus ouverts à la transition écologique et moins rebelles face aux initiatives en matière de mobilité prises par les autorités (41% des jeunes sont « enthousiastes » vs. 32% chez les +55 ans). Une constatation qui laisse beaucoup de marge aux décideurs politiques actuels.

Toutefois, le sentiment d'insécurité face à la mobilité douce est nettement plus grand **chez les +55 ans** (76% vs. 30% chez les jeunes). Ces derniers sont aussi plus nerveux face à son utilisation (65% des +55 ans vs. 37% chez les jeunes).

Ce sont aussi eux qui estiment que : « Les trottinettes et Segways sont les véhicules de mobilité douce entravant le plus la circulation ».

Les plus jeunes sont généralement plus favorables à la suppression des véhicules thermiques (66% vs. 47% chez les +55 ans). Et 73% des +55 ans n'envisagent pas d'acheter rapidement un véhicule électrique vs. 48% des jeunes.



Ce que nous
apprend l'enquête,
en quelques lignes...

Oui, la sensibilité écologique des Belges les rend favorables à la prolifération de moyens de transports durables, et oui, ils ne sont pas encore submergés par un nombre excessif de contraintes imposées par nos politiques.

Cette transition n'est cependant pas simple pour certains, surtout pour les plus âgés et les habitants des zones extérieures aux villes.

Des leviers peuvent toutefois faciliter cette transition : le prix des véhicules électriques, l'infrastructure routière et les facilités de recharge.

« La petite reine » n'a pas dit son dernier mot, bien au contraire. Le vélo est considéré comme le moyen de déplacement alternatif par excellence. C'est le cas aussi de la trottinette dans la gamme des engins de locomotions plus légers, même si elle est parfois perçue comme « dangereuse ».

Les défis actuels et futurs pour les pouvoirs publics et le secteur privé sont considérables : il faut (mieux) accompagner le public dans ce changement durable, tant par une action sur le terrain (infrastructure, bornes de recharge...) que par des incitatifs financiers (des entreprises, des constructeurs, des assureurs ou du secteur public).

À propos de l'étude

Sondage effectué entre le **15 et le 22 décembre 2021** par le bureau Incidence auprès de 1005 personnes résidant en Belgique. Les enquêtes ont été réalisées en ligne au moyen d'un questionnaire semi-fermé et structuré. Échantillons nationaux **représentatifs** de la population nationale, de 18 ans à 80 ans, constitués selon la méthode des quotas (sexe, âge, langue (français et néerlandais), composition familiale, lieu de résidence). Marge d'erreur : maximum 3,1%

Les zones d'habitation :

- **Zone urbaine** : zone correspondant au code postal des villes sélectionnées (Bruxelles, Anvers, Liège, Namur, Mons, Gand, Bruges, Ostende, Charleroi, Louvain, Hasselt, Courtrai, Malines).
- **Zone péri-urbaine** : zone correspondante aux communes se situant dans un périmètre de max.10 km autour de la zone urbaine.
- **Zone extérieure** : zone correspondante aux communes se situant au-delà du périmètre de 10 km de la zone urbaine, hors d'une zone péri-urbaine.

